

(fenêtres À distance.09)



n° 3

26 juin 2020

Edito

Mal mené.e.s

Rien à redire à ce qualificatif tant il est facile de l'attribuer à de nombreuses personnes en France et dans le monde en cette période difficile. Le Covid est passé par là et sans qu'on puisse attribuer à qui que ce soit la responsabilité de sa venue, on ne peut que se lamenter du malheureux constat des maux, des douleurs, des peines, des fatigues partagé.e.s.

Ce qui se concède moins est la manière dont nos dirigeants profitent de la situation pour opérer de subtils changements à leurs avantages. Alors que l'actualité réclamait plus de justice sociale, plus de décisions échappant au logiciel libéral, on s'aperçoit que plus la crise sanitaire se tasse plus les bons principes se cassent !

A la place, nous avons le droit au travailler plus pour tenter d'éviter le retour du chômage, au respect de l'ordre et à la contrainte des libertés d'expressions, aux retours des grandes manœuvres visant la casse des services publics. Pour nous les enseignants, aucune amélioration n'est malheureusement à prévoir. Les difficultés au travail vont persister, peut-être se renforcer alors que les Chsct sont condamnés à disparaître à l'horizon 2022. Les droits de personnels viennent d'être bafoués à travers ce mouvement des personnels dont plus personnes ne peut mesurer et contrôler le niveau de justice et d'équité.

L'avenir nous prépare des directions d'école contrôlées et davantage téléguidées, un rôle accru offert aux mairies et aux collectivités n'épargnant pas l'égalité scolaire et la liberté pédagogique. Après cette période où les injonctions paradoxales nous ont inondés, nous allons avoir à affronter une rentrée à la préparation de laquelle nous ne sommes pas associés et dont nous serons victimes comme les élèves et les familles. Après ces superbes vacances apprenantes, nous serons contraints à de nouvelles évaluations de rentrée, menacés aussi de nous borner aux fondamentaux puisque les matières « annexes », l'EPS, l'EMC, l'AP, sont offertes aux 2S2C. A chaque fois, le but est le même : faire croire, masquer la profondeur des difficultés. Blanquer brandit les mesures, les changements devant la presse et à chaque fois, c'est un peu plus de mépris à notre rencontre, un peu plus le déni de nos réalités de travail, nous cantonnant à un rôle d'exécutants.

Et pourtant c'est avec moins de postes qu'il faudra fonctionner et avec des Rased de plus en plus diminués dans une période où il aurait fallu un réseau d'aide fort !

Mal mené.e.ss, nous disions... Alors, en attendant, bonnes vacances !

P.1 Direction d'école : on y est
P.2 profs décrocheurs : déjeuner en paix

SOMMAIRE

P.3 3ème rentrée : Ministère de la grande illusion
P.4 1er degré : moins de postes que promis

Direction d'école : ça s'approche

Ils le voulaient, ils avaient déjà tenté de le passer dans la loi Blanquer de l'école de la confiance. Rejeté, voici le projet qui a ressurgi à la vitesse de l'éclair et qui a été adopté au plus vite durant ce contexte trouble pourtant peu propice à modifier la structure du système éducatif.

Au dernier moment le texte a été vidé d'une part importante de son contenu pour mieux laisser le ministre gérer à sa façon les futurs changements. Les quelques avancées comme les décharges et les indemnités ont disparues. L'ensemble du projet était globalement très loin des besoins et des expressions du terrain. L'urgence à rendre plus confortable la direction d'école apparue comme une nécessité suite au suicide de Christine Renon a vite été oubliée par nos dirigeants. Surtout une porte s'ouvre sur un lendemain qu'une grande majorité des enseignants ne souhaitent pas : l'arrivée d'une autorité hiérarchique rompant l'équilibre positif souvent obtenu dans les équipes pédagogiques, la main mise de l'administration sur des directeurs.trices asservi.es par leurs emplois fonctionnels, une dénationalisation du service public au travers de ces aides administratives octroyées selon le bon vouloir des municipalités... Aucun rapport avec le mal-être des directeurs, la demande d'allègement de charges administratives, d'injonctions et de pressions, de reconnaissances sociales, de soutien...
La motivation de cette proposition de loi - présentée, soutenue par la même Cécile Rilhac porteuse du projet

SNUipp-FSU 09 13 rue du Lieutenant Paul Delpech 09000 Foix
Tel 05 34 09 35 97 e-mail : snu09@snuipp.fr Site : <http://09.snuipp.fr>

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 09 conformément à la loi du 08/01/78 .
Vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations en vous adressant au SNUipp 09

adossé à la loi Blanquer - n'est autre que de faire mieux entrer le management dans les écoles primaire, au détriment de l'autonomie et de la liberté des équipes, pour établir un fonctionnement similaire au second degré. Et ce n'est pas le changement de vocabulaire qui modifiera l'esprit : l'emploi fonctionnel est remplacé dans la loi par une délégation de compétences et le texte précise que les directeurs n'ont pas autorité sur les enseignants...

Dans le détail voici quelques uns des éléments restant dans la loi : l'avancement accéléré de carrière ; l'inscription sur liste d'aptitude pour accéder aux postes ; des actions de formations proposées par le directeur ; un dialogue annuel avec l'inspection académique pour définir la mission ; pas d'ApC pour les directeur sauf si volontaires ; une formation de directeur tout au long de la carrière ; un référent directeur dans chaque Dsden ; organisation du temps scolaire possiblement confié au directeur sur convention ; un conseil de la vie écolière ; des élections possibles par voie électronique ; un PPMS établit à l'échelon autorité académique - collectivité territoriale... (1)

Rien sur la demande de gestion autonome des 108 heures et la fin des contrôles systématiques, sur le rattrapage du retard de rémunération accumulé par rapport aux homologues européens. L'allègement des tâches et des responsabilités est à peine abordé, les propositions sont loin de suffire, tant l'accumulation de tâches chronophages et inutiles est importante. Quant aux emplois d'aide à la direction, la proposition de loi les renvoie au bon vouloir et aux moyens des collectivités locales...

La proposition a été adoptée ce 24 juin par 55 députés contre 6. Le texte est consultable à l'adresse ci-dessous.

(1) http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15t0452_texte-adopte-provisoire.pdf

Lire aussi sur le café pédagogique : [Directeurs : La loi Rilhac adoptée mais déshabillée](#)

Déjeuner en paix

J'abandonne sur une chaise les nouvelles du matin...

Sur l'écran de ma tablette assemblée par des petites mains exploitées à l'autre bout du globe, les titres issus du monde de la presse m'apprennent que les décrocheurs ne concernent pas seulement les quelque 5 à 8% d'élèves partis faire l'école buissonnière depuis le début du confinement mais aussi une fraction de leurs enseignants.

Pourtant, au début de la crise sanitaire, ça se passait plutôt bien. Les profs, si l'on excepte la saillie agricole d'une certaine porte-parole, étaient (presque) portés aux nues.

Je commençais même à espérer (c'est comme ça, je crois toujours en des lendemains meilleurs) que l'enseignant pourrait bientôt s'asseoir aux côtés des soignants, qu'on allait non pas nous ériger une statue (même si on en déboulonne quelques-unes et, que du coup, y'aurait de la place) ni même passer le point d'indice au micro ondes pour le réchauffer un poil mais qu'on moins, pour UNE

FOIS, notre profession échapperait aux fourches caudines de l'opinion publique et des médias racoleurs. Perdu ! Il faut dire que ce derniers n'y vont pas avec le dos de la cuillère. Selon eux, notre ministre aurait décidé de siffler la fin de la récré. Mince alors, pourtant en ces mois troublés, qu'est-ce qu'on s'est marré !

Ainsi, face au désappointement des parents à bout de nerfs et à la bronca de leurs employeurs, JMB s'apprêterait à remettre en ordre de marche ces profs absents "dont une part non négligeable serait à ranger dans la catégorie des tire-au-flanc"(1sic). On appréciera ici l'emploi du conditionnel.

Bref, comme le dirait Guillaume Meurice (2), ce sont là des expressions pleines de nuances et d'à-propos. Alors, je sais pas pour vous, mais moi, j'ai l'impression que le monde d'après ressemble à s'y méprendre à celui d'avant. Non ? **Est-ce que tout va si mal ? Est-ce que rien ne va bien ? Je fais quoi avec tout ça ?**

Nul besoin de verser dans le pathos, ni de battre ma coulpe, surtout que d'autres s'en chargent déjà très bien. Le jugement lapidaire porté à l'encontre de ma profession est déjà ancien et éculé.

L'équation : enseignant X fonctionnaire = feignasse élevé au carré ne doit pas m'affecter plus que ça.

Mais, il ne s'agit pas non plus d'ériger la profession en caste d'intouchables car, mêmes ultra minoritaires, des collègues ont pu disparaître des écrans radars. Cela existe, certes, mais comme partout ailleurs. Défendre sans nuance l'ensemble de la profession érigée en symbole totémique et nier tout d'un bloc reviendrait à décrédibiliser et affaiblir un discours qui voudrait rétablir un juste milieu.

Non, non. Faut savoir relativiser, peser, soupeser, prendre de la hauteur, du recul, observer, évaluer objectivement (j'arrête là l'énumération) et me dire que moi aussi parfois, en écoutant paresseusement les chroniques à la radio ou encore en survolant les gros titres que mon petit impliable numérique me soumet généreusement, il m'arrive aussi de succomber aux sirènes du jugement hâtif, pré-construit et que souvent, les perceptions que je peux avoir d'autres catégories socio-professionnelles (les riches, les politiques, mon voisin et sa piscine...) ne sont guère plus fondées, mieux frappées au coin du bon sens ou intelligentes que celles qu'autrui peut avoir sur ma profession. Balle au centre ! Déjà, en le disant, ça va mieux.

Allez, c'est pas tout ça, mais faut quand même aller bosser. On n'est pas payés à rien foutre.

Je prends la voiture et je sais que je vais encore ajouter au passif carbone. Mais, petite précaution de survie... J'éteins la radio.

FB

P.S. Merci à M. Eicher pour sa contribution.

(1)cf. l'article de [Marie-Amélie Lombard-Latune](#) paru dans le journal "L'opinion" du 7/06/20

(2) Ecouter sa chronique du 10 juin sur France Inter



Ministère de la grande illusion

On y est, lundi c'était la troisième rentrée de l'année ! Après la préparation du confinement, la mise en route et l'application d'une difficile continuité pédagogique avec les moyens du bord (et personnels) ; après une première reprise à petits pas mi-mai, suivie d'une seconde à pas plus grands, nous voici donc invités à revoir enfin tous nos élèves (et à revoir tout ce qui avait été mis en place en catastrophe il y a quelques jours...) !

Après, on dira que les enseignants sont décrocheurs, incapables, récalcitrants, vieux jeu... pourtant, ça s'appelle être au front ça, et cela devrait plaire à notre général de président Macron.

Que lui a-t-il pris de rouvrir totalement les écoles à deux semaines de la fin théorique de l'année scolaire (dans la pratique, on sait bien que l'absentéisme est légion dans les écoles à cette période et que le secondaire a souvent déjà fermé ses classes) ? Le gouvernement veut réamorcer la scolarité obligatoire. C'est louable. Il est vrai que celle-ci a calé durant cette période de volontariat et qu'il est légitime de vouloir replacer ce principe en plein centre du jeu. Cela avant que les vacances d'été viennent figer une mauvaise habitude prise par les familles. Le gouvernement veut aussi certainement mieux relancer son économie et dans ce pack, plus accueillir à l'école permet de plus aller travailler pour des centaines de milliers de parents. Il s'agit sans doute aussi de rompre avec l'esprit de liberté qui souffle durant cette période de télétravail. Car si télétravailler est usant, tous les temps du travailleurs se mêlant et le temps « travail » empiétant largement sur les équilibres familiaux et privés, il est de toute façon mal vu par le patron (l'ami de Macron) car permettant peu le contrôle de l'employé.

Il est tout de même dommage de prétexter l'égalité, la reprise du scolaire comme si de rien n'était et de demander aux acteurs de terrain d'alimenter cette communication = « oui, remettez vos enfants à l'école. L'école n'est pas finie. Nous allons travailler, poursuivre le programme, rattraper le retard... ».

Dans tout cela, le sanitaire est largement passé sous silence. Ni Macron, ni Blanquer ne parlent des risques ou de l'absence de risque. C'est un peu comme si ces données étaient devenues secondaires, non-essentiels... comme un complément circonstanciel qu'on peut déplacer ou supprimer au gré du besoin. Il n'y a donc plus aucun appui sur la réalité sanitaire pour adapter un plan de prévention de santé vieilli par l'actualité. L'adaptation est simplement faite selon la nécessité que « ça rentre dans les classes » (Au pire, poussez un peu), tout en faisant illusion qu'il y a bien un cadre pour limiter la propagation et la contamination.

L'affichage est bon, mais derrière, c'est l'ensemble d'un dispositif qui saute : limite d'élèves, de distance, masques, objets et outils en commun, fréquence de nettoyage... On va même pouvoir faire des kermesses, que la fête commence !

C'est à la fois un beau mensonge sur le fond car destiné à faire croire, alors que la situation n'est pas redevenue normale dans le pays (les annonces covid19 passent encore à grande échelle dans les médias), que la situation à l'école redevient ordinaire. Ah, non, pardon : il faudra limiter le brassage... Les individus pourront donc se contaminer mais à l'intérieur de groupes hermétiquement interdits aux autres à l'école (parce que en dehors les enfants et les jeunes se voient sans respecter les groupes et en se brassant, mais là, c'est plus notre problème...).

Dans la forme aussi, c'est un beau mensonge puisque la mise à jour du protocole vient annoncer que oui, tout est encore fait pour tenir compte du contexte sanitaire et pour éviter circulation et contamination.

Ça, si ce n'est pas vouloir faire avaler de la poudre de perlimpinpin à tout le monde. Il aurait été plus honnête de dire : « On a plus peur de la contamination dans les écoles, aussi on les ouvre normalement sans mesures particulières »...

Mais le pire dans toute cette histoire, c'est le mépris affiché envers les personnels. Un jour canonisés et le lendemain, soutenus d'un pincement de bouche face aux critiques honteuses. Conspués « justement » quelques jours avant de devoir remettre un coup de collier et de montrer à tout le pays comme ils sont de magnifiques agents de l'État, prêts à tous les sacrifices. La dernière pommade ministérielle sous forme de vidéo Youtube est uniquement destinée à mieux les inciter à assumer l'ensemble de cette décision de salon sans aucune consultation et sans considération pour la réalité de leurs métiers.

Certes, il y a crise et il est normal dans cette période de se préparer à « plus ou différemment » donner. Mais, enfin, la manière dont notre administration fonctionne ressemble de plus en plus à une pratique seigneuriale. Le roi décide dans son palais, loin du réel, le peuple se plie sans broncher.



Postes du premier degré : Belles promesses

Le ministre annonçait plus de 1000 créations de postes dans le 1^{er} degré. C'était en avril 2020 et c'est déjà de l'histoire ancienne car c'est seulement un poussif 600 postes qui devient réalité à la rentrée 2020-2021.



JM Blanquer sur TF1, le 27 mars, expliquait qu'il ne souhaitait pas fermer de classe en zone rurale. Pour se faire la création de 1248 postes en plus, sans en supprimer ailleurs, confirmait la priorité donnée à l'école primaire et à la lutte contre les inégalités. Ces créations visaient aussi à faire face aux besoins liés au confinement en plus de répondre à la promesse du ministre.

Il est vrai que cette dernière s'accordait à celle du Président Macron (décidément, ça en fait des promesses!) de vouloir dédoubler les grandes sections

de maternelle de l'éducation prioritaire et limiter à 24 élèves toutes les classes de GS, CP et Ce1.

Mais - et on sait qu'il y a toujours un « mais » dans les contes de fées - le Journal officiel du 16 juin publie un arrêté qui annonce la création de seulement 625 postes aux concours externes et aux seconds concours internes. Les engagements ne sont donc pas tenus et on reste dans le déclin global du recrutement depuis l'arrivée du ministre Blanquer. En 2017, le gouvernement précédent avait créé 4211 postes. En 2018, Blanquer a ouvert seulement 3680 postes tout en dédoublant les CP et Ce1 de l'éducation prioritaire...

Un second arrêté précise la répartition des 625 postes dont 526 postes mis au concours externe. Cela confirme la réorientation de la politique scolaire du gouvernement qui fait passer les écoles rurales comme une priorité. C'est aussi le sens du rapport Mathiot - Azéma qui demande la suppression des Rep et l'apport des moyens de l'éducation prioritaire en zone rurale. Or, comme l'explique F. Jarraud, rien, ni en terme de niveau scolaire, ni en terme d'égalité sociale ne justifie la priorité donnée au rural. Le handicap du rural existe. Mais il apparaît seulement dans l'orientation post bac, à un niveau qui échappe au ministère de l'Éducation nationale.

Il y a fort à parier que les postes manquants et les besoins sur le terrain seront comblés par des contractuels ou que la mobilité sera encouragée afin de faire passer des postes du 2^d degré vers le 1^{er} degré.

Évidemment cela implique que les postes et emplois offerts aux contractuels ne seront pas définitifs et que les transferts de professeurs vers le 1^{er} degré supprimeront ces postes dans le 2^d degré. C'est de toute manière le ton donné par Cap 2022, transformation de la fonction publique. Circulez, y'a rien à voir !

Pour en savoir plus : le café pédagogique

